



**EXPEDITION**

## PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VINGT-  
JUILLET.**

### **A la requête du :**

Syndicat des copropriétaires du 36-38, rue Jules Lagaisse à VITRY SUR SEINE, représenté par son syndic la société ABEILLE IMMOBILIER dont le siège social est à PARIS 13<sup>ème</sup>, 76, avenue d'Italie, lui-même représenté par son gérant et pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître SOULARD, Avocat à VINCENNES, 14, rue Lejemptel.

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Créteil le 12 septembre 2023,

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 5 juillet 2024.

***Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé  
près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-  
Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne), soussigné,***

Me suis transporté ce jour à VITRY SUR SEINE (94), 36-38, rue Jules Lagaisse, à 13 heures 30, assisté d'un expert chargé de procéder aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente des biens, d'un serrurier et de deux témoins :

À l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Je me transporte au premier étage, porte 16.

Après avoir frappé à la porte, personne ne répondant à mes appels, j'ai fait procéder à l'ouverture forcée de la porte.

Cette ouverture réalisée, j'ai procédé à la description du bien.

L'appartement se compose de :

Une entrée dont le sol est carrelé, équipée de placards.

Attenante à l'entrée, une pièce principale avec un coin-cuisine dont le sol est carrelé, équipée d'un évier et qui prend jour par une porte-fenêtre donnant accès à un petit balcon.

Dans l'entrée à droite, il existe une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée d'un lavabo, d'une cuvette anglaise avec effet d'eau et d'une douchière carrelée.

L'ensemble des lieux est en état d'usage.

Durant mes opérations, il a été procédé aux métrés et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

Les opérations se sont terminées à 15 heures 30.

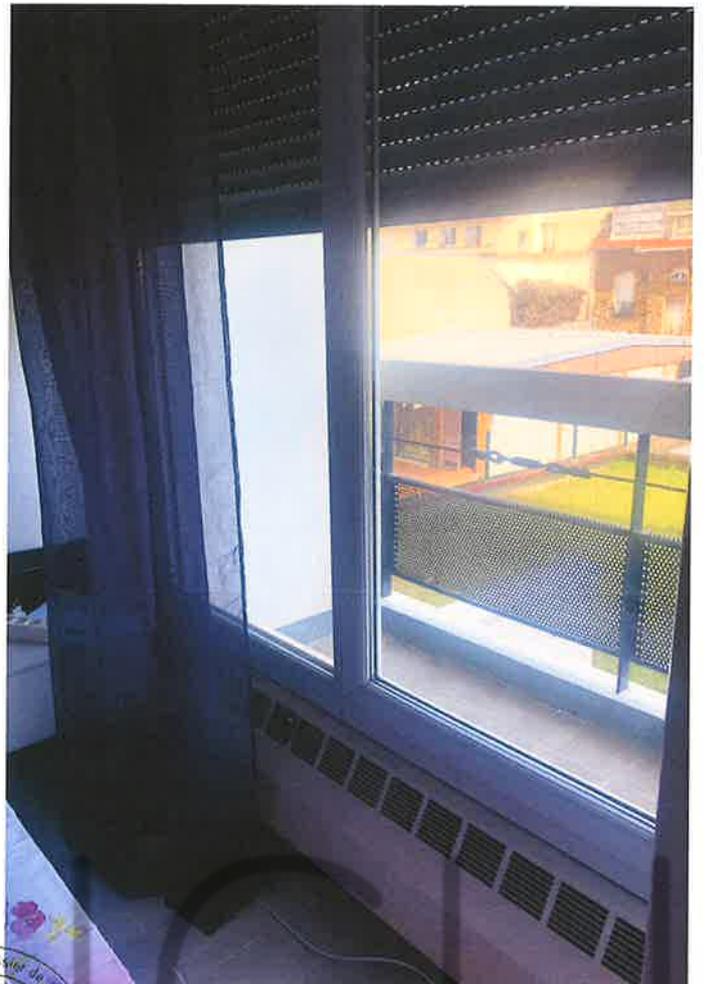
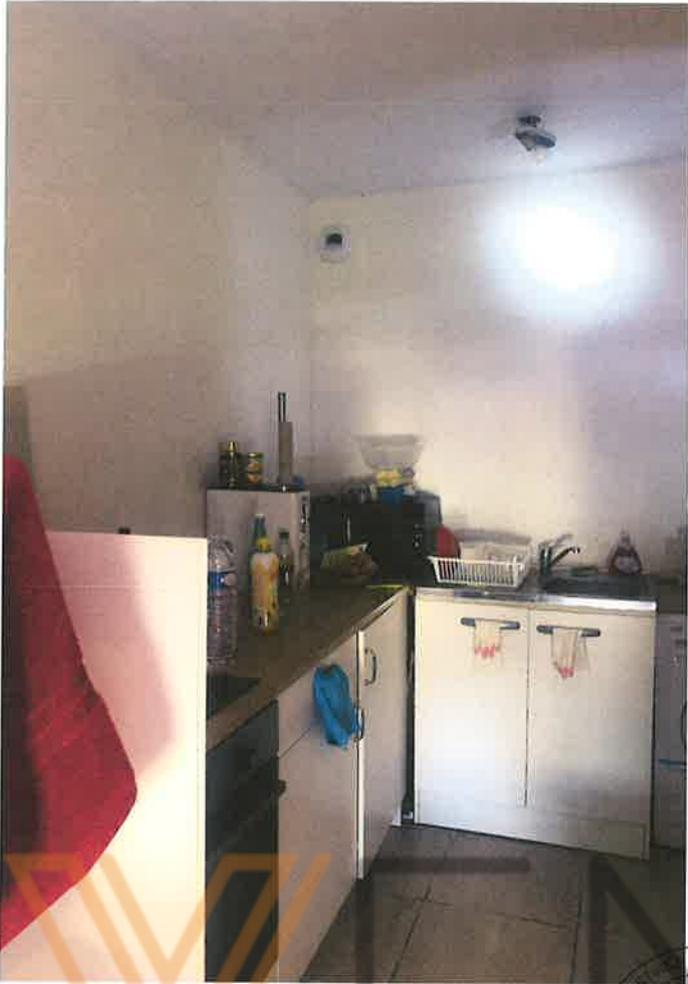
*Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.*

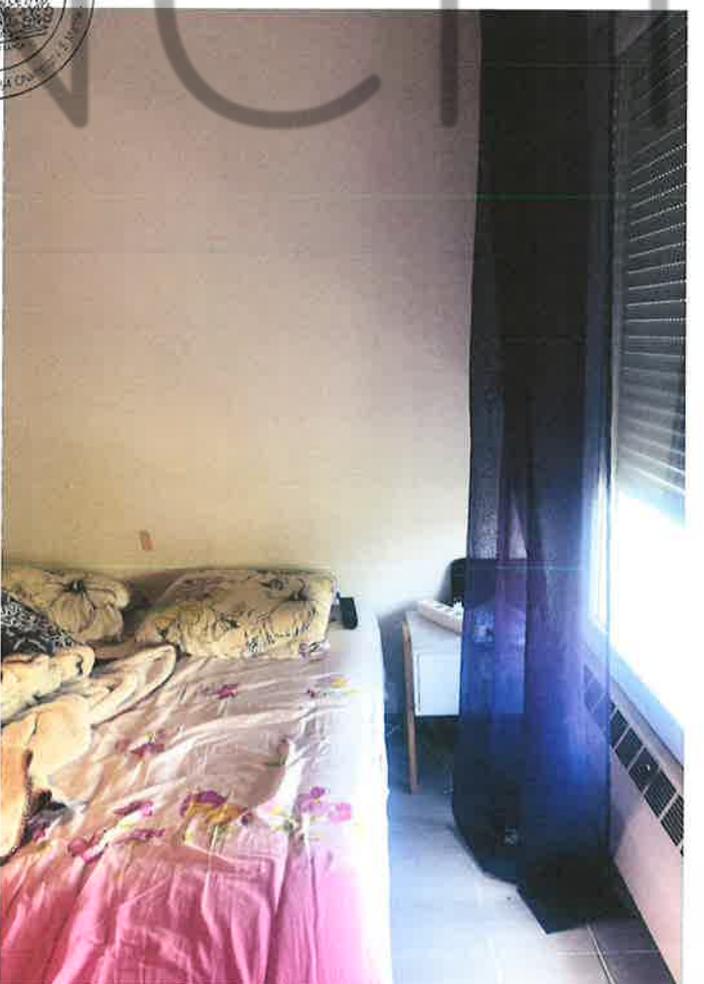
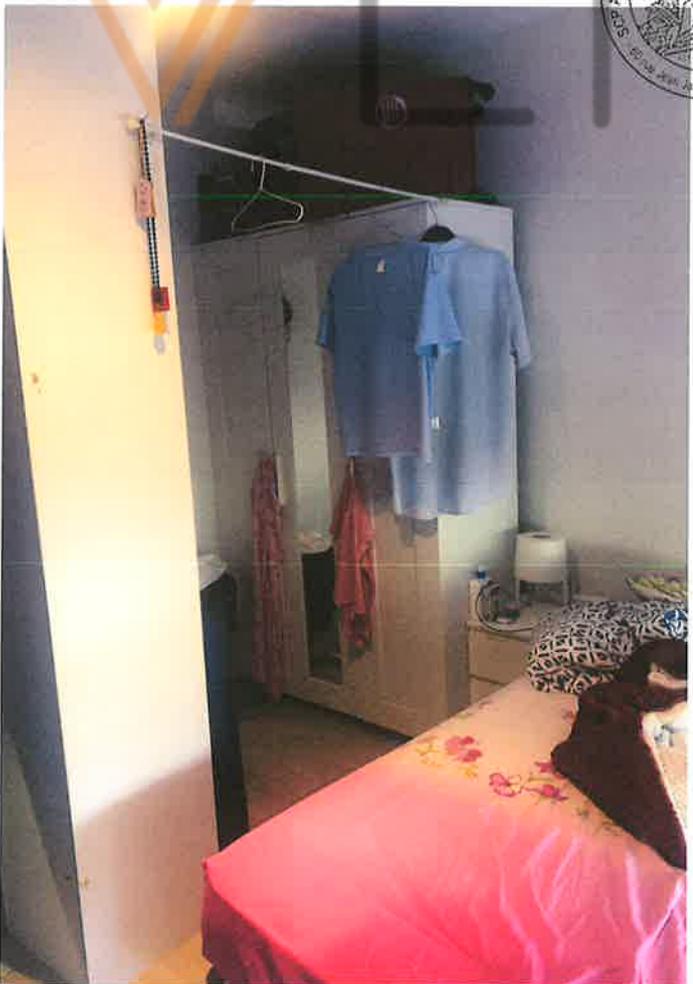
**TELLES SONT MES CONSTATATIONS.**

**ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

**Arnaud MARTINEZ**









Annexé à mon procès-verbal de constat  
en date du .....